

# RÉFORME LAS

La **LAS** est la **seule voie d'entrée en médecine** à Nice après l'obtention du baccalauréat

---

## Objectif de la LAS

*La réforme permet à un étudiant qui a tenté d'accéder pendant 1, 2 ou 3 ans à une filière santé, de **ne pas se retrouver avec un dossier universitaire vierge**.*

Dans tous les cas, durant son parcours, l'étudiant a droit au maximum à **deux tentatives** pour accéder à une filière de santé

---

## Qu'est-ce qu'une LAS ?

La LAS est une **Licence**, et dure donc **trois ans**, avec un **Accès Santé** ce qui signifie que chaque année l'étudiant pourra décider de **candidater ou non** pour tenter d'être admis dans la filière santé de son choix. *Il peut donc présenter son dossier en L1 et L2, ou bien en L1 et L3 ou bien en L2 et L3.*

---

## C'est quoi la LAS unique à Nice ?

Dans d'autres villes, il y a la PASS et la LAS avec :

- LAS = 30 % santé et 70 % licence
- PASS = 70 % santé et 30 % licence

*A Nice ce système n'a pas été gardé car il a été observé de trop grandes inégalités entre les deuxièmes années de santé qui avaient fait une LAS et ceux qui avaient fait une PASS.*

**On est donc passé à la LAS unique, avec :**

- LAS = 50 % santé et 50 % licence
- 



Ce document a été rédigé AVANT la validation des MCC 2025-2026. Il y a donc des informations qui peuvent changer

---

**Le programme de la LAS 1 est constitué de 10 UE.**

Les enseignements obligatoires, organisés en présentiel ou en distanciel, comportent :

- **5 UE santé** (2 UE au 1er semestre et 3 UE au 2ème semestre)
- **4 UE de la licence** (2 UE pour chaque semestre spécifiques de la licence choisie)
- **1 UE Compétences transversales**

Dans le **classement santé**, **TOUTES LES UE SANTÉ SERONT PRISES EN COMPTE.**

Les **UE de licence** et l'**UE de compétences transversales** ne sont quant à elles **pas prise en compte dans le classement d'accès aux filières MMOPK.**

---

**En LAS 10 licences seront disponibles :** droit, économie-gestion, maths, chimie, info, SV, STAPS, psychologie, lettres et histoire

*La filière santé n'est pas sélective en première année sur ParcoursSup.*

---

**LAS 1  $\neq$  LAS 2/3**

---

Les étudiants sont classés en fonction de la **moyenne générale obtenue sur les 5 UE santé.**

Il y a **2 classements différents** : un pour les LAS 1 et un pour les LAS 2 et LAS 3.

Il y a également pour chaque filière, un nombre de place réservé pour les LAS 1 et un nombre de place réservé pour les LAS 2 et LAS 3 = **un numérus apertus spécifique à chaque groupe.**

*1 classement*

*pour les LAS 1*

*Moyenne des 5 UE santé*

*1 classement*

*pour les LAS 2 et LAS 3*

---

## Conditions pour candidater

---

Plusieurs conditions doivent être réunies pour candidater en santé :

- Validation de son année de LAS à **10/20** (60 ECTS sans rattrapages ni seconde chance). Année de LAS = les 10 UE (les UE santé mais aussi les UE de la licence)
- Avoir **validé au moins 2 UE santé** parmi les 5 de l'année

---

## PASSAGE EN DEUXIEME ANNEE

---

L'entrée en 2e année de santé est **sélective**.

En fonction des notes obtenues, et du seuil défini par le jury les étudiants peuvent être:

- Directement admis en 2e année (**Max 50% des places disponibles**) = Grands Admis
- Admissibles à l'oral pour la/les filière(s) sur lesquelles ils ont candidaté
- Ajournés

Si un étudiant est ajourné à l'oral ou n'est pas reçu (en fonction des notes) il ne pourra pas passer en deuxième année de santé. Il sera néanmoins admis en 2e année de sa licence qu'il a choisie et validée. S'il est en LAS 1 il pourra faire une LAS 2.